

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 avril 2021 - Date de la Convocation : 02 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 07 avril 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal de BEUGNIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ERNESTI, Maire.

Présents : Messieurs ERNESTI, GLOBEZ, MASY, PODEVIN, CORDIEZ, BAUDUIN, CARLIER, MAIRIAUX, Mr PRZESZLO, Mmes PLACE, KRZYZANIAK, ERNESTI, LOCOCCILO, LAUWRENCE, CLAUTEAUX

Absents :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme KRZYZANIAK

- **Délibération Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 élaboré en commission des finances, il procède à la lecture de celui-ci. Il apparait un total de prévision de dépenses et recettes ci-après :

Fonctionnement :

Dépenses prévues 686 377,14 €

Recettes prévues 686 377,14 €

Investissement :

Dépenses prévues 655 206,76 €

Recettes prévues 655 206,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Mr le Maire indique la possibilité de consulter le Budget Primitif 2021 de la commune en MAIRIE à tous les administrés.

- **Délibération mise à disposition de la salle polyvalente à la location pour un vin d'honneur**

Monsieur le Maire propose de louer uniquement la salle polyvalente pour un vin d'honneur.

Il propose à l'assemblée un tarif de 350€, celle-ci sera utilisée uniquement en demi/journée lors du vin d'honneur.

Les clés seront remises pour le week end.

La grande salle sera mise uniquement à disposition avec les cuisines et la vaisselle pour un vin d'honneur aucun repas ne sera servi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Délibération Travaux de la route de Felleries aménagement de trottoirs le long des routes départementales, demande de subvention**

Monsieur le Maire fait lecture de la note de présentation envisagée de la route de Felleries, à la suite des travaux d'assainissement effectués par Noréade.

La demande de subvention au Département du Nord est effectuée au titre « Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales ».

Le montant de l'estimation est de	HT	129 326,00€ HT
	TVA	25 865,20€
	TTC	155 191,20€ TTC

Mr Le Maire sollicite le Département pour cette subvention à hauteur de 31160€ du coût des travaux ci-dessus mentionnés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande de subvention.

- **Délibération pour une demande de subvention pour la réfection du retable de l'Eglise auprès des services du Département**

Mr Le Maire informe l'assemblée sur le projet de restaurer le retable de l'Eglise.

La restauration est estimée à 59 484€ TTC.

Avant d'engager le projet il est possible de faire une demande de subvention (Travaux du patrimoine) auprès du Département.

Mr Le Maire informe l'assemblée que la part communale engagée maximale ne dépassera pas 10 000€.

Il informe également que L'association Saint Martin s'est engagée à verser 5 000€ au projet.

Mr Le Maire demande à l'assemblée l'accord pour déposer un dossier de demande de subvention.

Après en avoir délibéré, l'assemblée se prononce 11 pour, 2 abstentions, 2 contre pour cette demande de subvention.

La séance est levée à 20h45.